

## Déclaration des élus CGT au CTP du 23 juin 2011

Le 24 mai dernier, accueillant le 10ème Congrès national de notre Fédération CGT des Services publics, Dominique Bucchini, élu PCF, Président de l'Assemblée de Corse, a rappelé que l'action syndicale est plus que jamais nécessaire pour mobiliser les énergies et contrer la destruction systématique des conquêtes sociales. Il a tenu à souligner que les syndicalistes sont à l'avant-garde du combat social pour une société plus juste et plus humaine. Nous retournons le compliment aux élus de la majorité départementale qui se réclament d'un même type de combat.

Reconnaissons que mobiliser les énergies, quand les électeurs s'abstiennent à 60 % pour les élus du peuple et pour les élus du personnel, c'est une gageure partagée.

Nous sommes fonctionnaires avant d'être militants. Nous le sommes, parce que nous avons choisi de travailler au service de nos concitoyens, nous le sommes parce que le Service public garantit la solidarité nationale et crée les conditions de l'égalité républicaine. La misère sociale à laquelle nous essayons de remédier dans l'exercice de nos missions n'est pas une abstraction. Ces dernières années, ces missions nous les effectuons dans un environnement de travail de plus en plus dégradé. A titre d'exemples, citons les 13 droits de retraits – parfois de services complets - inscrits à l'ordre du jour du dernier CHS ou encore la démission de nos médecins du travail.

Mobiliser les énergies, c'est toujours un peu présomptueux. Il faut en avoir en réserve et ne pas l'épuiser là où certaines valeurs communes affichées auraient dû faciliter l'entente.

Ce n'est pas votre passif et depuis deux mois, nous avons reçu des engagements d'écoute, de collaboration et de dialogue.

Le 31 mars, vous avez déclaré que vous serez ambitieux et exigeant pour le Nord, Monsieur le Président. Nous aussi. Dans la feuille de route départementale à venir, vous annoncez trente engagements mais pas de priorité. Notre plate-forme revendicative, c'est idem, cent-dix items, mais pas de priorité : rémunération, carrières, conditions de travail, droit syndical, tout doit être mis en chantier sans délai. Ce n'est ni une liste, ni un catalogue mais un panorama révélateur à bien des égards des méfaits du nouveau management public de ces trois dernières années. S'il faut prioriser nos revendications, nous vous rejoignons dans votre souci de démocratie participative, il faudra consulter les agents. Tenir la hache, ce n'est pas notre rôle.

S'il n'y a pas de priorité il y a pourtant des urgences, c'est la raison pour laquelle nous avons déposé un préavis de grève, le 31 mai dernier pour l'augmentation du régime de grade, équilibre obligé du scandaleux régime indemnitaire de classe mis en place à la fin de l'année dernière par la DGARH, le versement du reliquat de prime dû depuis 2007 aux agents départementaux des collèges et le recrutement de deux ouvriers à 1200 euros mensuels au Port de Gravelines pour mettre fin au rempotage dû au sous-effectif. En bref, des revendications qui concernent en premier lieu les bas salaires.

Ce préavis, ce n'était pas du folklore et nous attendons l'ouverture des négociations.

Nous terminerons sur la démission des médecins du travail. Démission annoncée dans une déclaration au CHS le 9 juin dernier. Déclaration accueillie dans un silence assourdissant du côté de l'autorité départementale. Ce même silence qui sert à étouffer les sales petites histoires et auquel nous nous sommes heurtés après la défenestration de Joseph Schockaert, la tentative d'autolyse de Bertrand R, le suicide de Veronique D. La déclaration des médecins conforte notre propre expérience, nous ne la laisserons pas enterrer. Nous exigeons l'ouverture d'une enquête conduite par un organisme extérieur sur les accusations portées par la médecine du travail. Par ailleurs, les médecins ont souhaité que les dossiers médicaux soient mis sous clé en attendant le prochain médecin. L'accusation implicite est extrêmement grave. Nous leur faisons confiance et demandons que les dossiers médicaux soient donc mis sous scellés.